

Me Hervé THIBOUD
NOTAIRE
46, Rue des Martyrs de la Résistance
42800 - RIVE-DE-GIER
Tél. : 04.77.75.00.58
Fax : 04.77.83.78.81
herve.thiboud@notaires.fr

PIECES ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour le règlement de la succession

Merci de bien vouloir prendre rdv avant toute remise de pièces.

PIECES D'ETAT CIVIL

2 originaux de l'acte de décès du défunt (délivré par la Mairie du lieu du décès ou du domicile)

Copie du livret de famille du défunt

Copie du contrat de mariage du défunt

Copie de la donation entre époux ou testament

Copie du livret de famille des héritiers, avec leurs adresses précises et professions respectives.

Copie de la carte d'identité des héritiers

Copie du contrat de mariage des héritiers.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIF DE LA SUCCESSION ET DE LA COMMUNAUTE

1°) Banques :

Relevés de comptes courants:

Bons au porteur ?

Le défunt était-il titulaire d'un coffre fort ?

Contrats d'assurance vie souscrits par le défunt et son conjoint

- copie du/des contrat(s) souscrit(s)

- à défaut, nom et adresse de la compagnie d'assurance, références du contrat, et date de souscription

- montant des primes versées avant 70 ans

2°) Immeubles :

Titres de propriété (acte d'achat, ou de donation ou de partage)

Prévoir valeur estimative des immeubles : l'Etude se tient à votre disposition pour procéder à un premier avis de valeur.

Si immeuble en copropriété : règlement de copropriété, nom et adresse du syndic, état des charges au jour du décès

Si construction sur un terrain : arrêté accordant le **permis de construire, déclaration d'achèvement des travaux, et certificat de conformité**

3°) Retraites :

Liste des pensions de retraites

Avec l'adresse respective des caisses concernées et le numéro d'allocataire du défunt.

4°) Véhicules (automobiles, camions, tracteurs, motos, ...) :

Carte grise des véhicules.

5°) Biens propres provenant d'héritage ou donation :

Actes des successions ou donations recueillies au cours du mariage avec titres y afférents (partage, déclaration de succession) par le défunt et par son conjoint.

Ou nom du notaire qui a réglé ces successions ou établi les donations.

Des travaux d'amélioration ont-ils été effectués par la communauté au profit d'un bien propre à l'un des époux ?

RENSEIGNEMENTS SUR LE PASSIF DE LA SUCCESSION ET DE LA COMMUNAUTE

Factures des frais d'hôpitaux ou médecin.

Factures des frais de séjour maison de retraite.

Tableau d'amortissement des prêts contractés par le défunt

Quittance des loyers restant dus au décès

Factures diverses (E.D.F., Téléphone, Eau, ...)

Dernières feuilles des taxes foncières (impôts locaux)

Dernière feuille de la taxe d'habitation (impôts locaux)

Dernière feuille de la taxe professionnelle (pour les commerces)

Dernière feuille d'impôts sur les revenus ou feuille de non imposition

Double de la dernière déclaration des revenus (seulement si une déclaration des revenus doit être établie par les soins de l'étude de Maître THIBOUD, fournir les éléments nécessaires à cet effet avec la liste de tous les revenus à déclarer)

Facture des frais funéraires.

Le défunt était-il bénéficiaire du Fonds National de Solidarité ?

Le défunt a-t-il bénéficié de l'aide sociale du Département ?

Prévoir un acompte de 325 € pour l'ouverture du dossier.